ECOUTEZ,

VOYEZ ET CONTRISTEZ-VOUS,

OU DOULEUR

D'UN HONNÊTE HOMME INDIGNÉ.

Lettre à un ami de province, qui pourroit servir de nouvelle Adresse aux Provinces. (1). (*a*).

Paris le 19 Décembre 1789, à 7 heures du soir.

OH ! mon ami ! que j'ai le cœur gros, il a besoin de s'épancher dans le sein de l'amitié. Je vais vous faire le récit très-véritable & très-douloureux de ce que je viens d'entendre au *Café de Foi*. Vous savez que c'est au Palais-Royal, & singulièrement au *Café de Foi*, que se rassemblent tous nos nouvellistes, de tout âge comme de tout état.

La fameuse question des finances devoit être décidée aujourd'hui. Cette question intéressoit tous les citoyens, aussi bien que l'Etat ; car le

---

(*a*) Pour ne pas couper le fil de la narration, je jetterai en notes toutes mes observations ; elles seront placées à la suite de la lettre.

numéraire eſt diſparu : le Miniſtre des finances avoit annoncé le beſoin le plus urgent de quatre-vingt dix millions pour le premier janvier 1790, & de quatre-vingt millions pour le ſurplus de l'année ; enfin on attendoit un plan de finance qui pût rendre à la France ſa proſpérité.

Impatient d'apprendre l'iſſue de cette ſéance fameuſe, je me rends au Café de Foi, je trouve une place entre la ſeconde & la troiſieme table à droite en entrant, & je dois à ce hazard de n'avoir pas perdu un mot des aveux les plus étranges d'un député à l'Aſſemblée nationale. mais j'anticipe, il n'eſt pas encor là.

Chacun raiſonnoit, & raiſonnoit ſelon ſes intérêts, ſes connoiſſances & ſon caprice. J'écoutois en ſilence. Un petit homme boiteux & boſſu, plein d'eſprit & de vivacité, (à en juger par la preſteſſe de ſes réparties) ce petit homme tenoit le dez & amuſoit un cercle par ſes faillies. *Qui veut faire un pari !* dit-il, *je parie deux cloyeres d'huitres & une matelotte, au Gros Caillou, que de tous les plans de finance propoſés, on choiſira le plus mauvais* (*b*), *ou tout au plus celui de M. Necker.* — Pourquoi accoler le plan de M. Necker aux mauvais plans, dit un grand homme ſec, en fronçant deux ſourcils noirs, bien épais. — Parce qu'il eſt très-mauvais, reprend leſtement le petit boſſu. — En quoi donc mau-



vais ? Monſieur ſeroit-il un des adminiſtrateurs de la caiſſe d'eſcompte ? -- Non, repond très-ſechement l'homme très-ſec. — Je vous entens, répond finement le petit homme, Monſieur roule en cabriolet de grand matin, il eſt bourgeois de la Bourſe, agent de change, ou courtier; le foin eſt cher, le cheval coûte à nourrir, les affaires ne vont pas. — Non, non monſieur, je ne ſuis point agent de change, ni courtier, dit avec impatience l'homme ſec. — J'entends, j'entends, monſieur eſt agioteur, capitaliſte, je conviens, — L'homme ſec n'attenditpas ſon reſte, la partie n'étoit pas égale; il ſe gliſſe & ſe perd dans la foule, mais le petit boſſu ne nous fit pas grace de la ripoſte; je conviens qu'il eſt bien dur pour meſſieurs les capitaliſtes, dans les coffres deſquels ſe cache une grande partie de notre numéraire, de voir dormir ainſi leur argent. Habitués à le placer dignement à vingt & trente pour cent; quelquefois à deux cens pour cent; il eſt cruel pour eux de voir leur commerce interrompu.

C'eſt le plan de M. Necker qui eſt adopté, dit un homme, vêtu de gris, qui entre au café. *Vente de biens eccléſiaſtiques & du domaine, pour quatre cens millions.* Cela fait deux ſottiſes au lieu d'une, dit le petit boſſu. Les biens du clergé ſont une éponge ſacrée, que la déeſſe

patrie pouvoit presser pour ses besoins pressans : si vous vendez l'éponge, adieu la ressource, il faudra des subsides.

Cependant on voyoit des visages radieux, des visages étonnés, des visages attristés, en raison de l'intérêt que chacun prenoit à cette nouvelle.

Le nouvelliste n'ayant pu donner plus d'étendue à sa nouvelle parce qu'il étoit sorti avant la fin de la séance, je me plûs à croire qu'on auroit changé de résolution ; & je me complaisois dans cette chimère lorsque je vois entrer bien gravement un homme de cinq pieds huit à neuf pouces, coëffé d'une perruque blonde à bourse, vêtu de noir, avec un surtout de drap gris américain, une forte canne à pomme d'or à la main, il approche de sa soixantaine ; il se place très-près de moi, à la troisième table, il y pose son chapeau, & sa canne entre ses jambes tombe négligemment sur son bras gauche, dont le coude est appuyé sur la table, » Oui ; messieurs, dit-il, d'une voix assez forte, c'est le plan de M. Necker qui est » décrété. Vous pouvez m'en croire, je suis » DÉPUTÉ ; le plan de M. Necker ne vaut rien, » toute l'assemblée nationale en convient ; mais » il n'étoit pas possible qu'il ne fut pas adopté : » écoutez-moi, & vous en allez être convaincus,

» Nous sommes tous persuadés que M. Necker
» n'entend rien du tout aux finances. On nous
» a prouvé démonstrativement que M. Necker
» a ruiné la France par l'excès de ses emprunts,
» & leur coupable & clandestine extension.
» Toutes les personnes qui sont sans prévention,
» & qui jugent sainement ont vu le remord de
» M. Necker comme un coup d'une sage po-
» litique. Les parisiens l'ont vu différemment,
» je ne vous rappellerai pas la consternation &
» l'insurrection qui en a été la suite. Paris s'est
» levé, Paris a parlé, Paris a fait loi, Paris
» nous a forcé (*c*) à demander le rappel de
» M. Necker. Nous avons à nos frères de Paris
» la plus grande obligation; nos jours étoient en
« danger; ils sont venus à notre secours. Eux de
» leur côté nous donnent aussi de la reconnois-
» sance & de l'admiration pour notre fermeté &
« notre héroïsme! avant qu'ils se soient déclarés
» nos défenseurs, nous avions juré, au Jeu de
» Paulme, de ne pas désemparer, & mourir plu-
» tôt que de ne pas porter notre travail à sa fin.
» D'après ces sentimens qui nous unissent inti-
» mement à nos freres les parisiens, pour que
» notre besogne soit adoptée, ne devons nous
» pas les consulter surtout, & ne rien décreter
» dont nous ne soyons sûrs de leur approbation.
» Aussi, quoique nous ne connoissions rien aux

» finances (*d*), que pouvions nous faire de » mieux (*e*) que de nous conformer aux vœux » de nos bons frères les parisiens. Oui, mes- » sieurs, je vous le répète, nous sommes déter- » minés à ne rien décréter qu'après que nous » serons bien assurés de vos suffrages, pour » nous conformer à vos désirs «.

Ici M. le député a été interrompu, & on lui a démandé avec finesse pourquoi, contre le vœu de tout le royaume, & singulièrement des bons frères parisiens, l'Assemblée nationale avoit décrété l'article de l'éligibilité déterminée par le payement d'imposition de la valeur d'un marc d'argent.

» Ce n'est pas notre faute, s'écrie le député, » en élevant les mains à la hauteur du front, » se renversant en angle obtus de cent vingt dé- » grés, la tête placée en trois quarts, l'œil s'ani- » mant de la vie de la malignité ; ce décret, » vous le savez, messieurs, n'a passé que de dix » voix. Or, il faut que vous sachiez que pour » renforcer l'ordre du tiers (ici un de ces gestes italiens, *lazzi*, m'a fait croire que M. le député pouvoit venir des provinces méridionales) » pour » renforcer notre ordre nous avions attiré à nous » les curés par les caresses & les promesses du » plus beau sort qui les rendoit indépendans des » évêques, comme de tous besoins. Mais nous

» avons commis l'imprudence de décréter trop » tôt ſur leur ſort : ils ont ouvert les yeux, ils » ont reconnu le piége & ils ſe ſont réunis au » haut clergé & à la nobleſſe. C'eſt pourquoi » tandis que beaucoup de nos députés de la » commune dorment encor, ou s'amuſent, ou » font toute autre choſe que de ſiéger à l'Aſſem- » blée nationale, la nobleſſe & le clergé y » viennent en force, & la balance panche pour » eux, pour peu qu'il y ait une petite défec- « tion des nôtres. C'eſt ce qui eſt arrivé pour ce » malheureux décret. Nous avons fait l'impoſ- » ſible, & à quatre repriſes pour ramener ſur » cette queſtion par des motions indirectes, ou » des amendemens adroits : mais ils ſont ſur le » qui vive, & ils nous ont toujours repouſſés. » Patience, il ne faut que de l'obſtination & un « moment favorable, & nous l'emporterons. Le » moment n'eſt pas favorable, les BOUGRES (1)

---

(1) Ce mot bleſſera les oreilles délicates : mais je ſuis hiſtorien fidele ; au reſte, peut-être ce mot aura-t-il une nouvelle ſignification dans le nouveau dictionnaire françois, que nous ſommes en droit de demander à l'Aſſemblée nationale, dont les ſavantes diſcuſſions nous prouvent que beaucoup de mots de notre langue ont changé de ſignification. *Monarchie*, par exemple, ſignifie le gouvernement des repréſentans du peuple & d'un roi de carreau. *Ariſtocrate* ſigni-

» de parlemens nous donnent trop de besogne
» dans le moment. Les tribunaux chomment dans
» toutes les provinces. C'est une manœuvre de
» ces B....-là, nous allons les travailler. On peut
» se passer de tous ces bougres de juges, de
» procureurs & d'avocats : la justice n'a-t-elle pas
» chommé pendant huit mois l'année dernière ;
les affaires n'en ont été que mieux (*f*), & l'on applaudit à ce puant mensonge. Athènes, vous aviez des *Baïeurs*. Le bon député se voyant applaudir pour sa docte sortie contre les gens de robe, en a fait une contre la noblesse, & lui a distribué une épithète du nouveau dictionnaire françois. Le mot f.... veut sans doute dire courageux. » Non, jamais, dit-il d'un ton prophé-
» tique, la f.... noblesse ne se relevera du coup
» que lui a porté la commune avec une vigueur
» & une hardiesse sans exemple. Que fera une
» misérable armée de cent mille nobles, contre
» nous vingt-cinq millions (*g*) & il s'est levé
» avec dignité ; puis il s'est réassis. »

Un gros père à perruque ronde, à la bour-

---

sie tout homme qui a une opinion différente de celle du gros de l'Assemblée nationale. *Bougre* signifiera peut-être ami de l'ordre, de la vertu, de la vérité, de la sagesse & de la justice. J'ai oublié d'en demander la distinction au grand député à perruque blonde.

geoiſe, étendant ſes bras de drap maron, ſur leſquels on voyoit reluire ſix à huit boutons de Pinsbec, demanda la parole, & en s'adreſſant au député de l'Aſſemblée nationale ſe plaignit amèrement, & par forme de dénonciation, 1°. de ce que de toute la fabrication énorme d'écus provenant des vaiſſelles portées a la monnoie, on ne voyoit pas un de ces écus dans la circulation, d'où il concluoit qu'on les faiſoit paſſer à l'étranger. --- Oui, ils vont chez l'étranger, dit ſon voiſin, car on a payé, il n'y a pas long.tems les appointemens du prince de Lanbeſc (*h*), qui eſt décreté de priſe de corps, qui eſt notre plus cruel ennemi, ce qui eſt abominable. --- Et moi je ſais; dit un troiſième, que M. Necker vient de faire payer à une maiſon de banque de Genève les très-groſſes rentes pleines, des années 88 & 89 (*i*), tandis qu'on fait languir les pauvres françois pour la rente de 1788 ce qui les fait mourir de faim. --- Ce n'eſt pas tout, dit l'habit maron à boutons de Pinsbec, n'eſt-il pas bien dur pour nous de ne pouvoir pas nous faire rendre compte par notre municipalité, des ſommes énormes qu'elle perçoit; qu'en fait elle? les envoie-t-elle à nos ariſtocrates. Jugez M. nous payons 60 livres de droit pour une pièce, deux pièces de vin, & le reſte à proportion; & l'on ne ſait pas où tout cela va (*k*).

M. le député ne favoit auquel entendre : il faifit la parole à la volée, & dit au gros père à l'habit maron : » Faites - en la motion à votre diftrict (*l*). — A mon diftrict ! vous y êtes bien. Il y a là dix à douze langues qui ne déparlent pas ; elles appartiennent à autant de têtes qui veulent tout régir, & ne régir que comme elles veulent. Tout ce qu'elles ne propofent pas, elles ne le veulent pas écouter, & on nous hue là, comme on hue l'abbé Mauri à l'Affemblée nationale, fans favoir pourquoi, avant de l'avoir entendu. Voilà ce que fait l'exemple, & je l'ai éprouvé dix fois. — Adreffez-vous donc à la Commune ? — C'eft bien autre chofe, on nous renvoie au Diftrict. — En ce cas, prenez patience, dit gravement le fage député, nous allons nous occuper de la municipalité de Paris, & nous aurons attention à votre obfervation.

Ici le député a été interrompu par un imberbe de dix-huit ans, en coftume d'un compagnon menuifier qui a fait fon lundi, habit gris, boutonné en porte-manteau, manchettes & jabot cachés, mouchoir de coton blanc & bleu autour du col, la coëffure de trois jours, fans poudre. » Pourquoi, dit-il, Paris auroit-il une forme d'adminiftration municipale différente de celle des autres villes du royaume ? » — C'eft que Paris eft plus grand, plus peuplé, — L'étendue & la population d'une ville ne dérangent en rien

les droits de l'homme & du citoyen. — C'eſt Paris qui nous demande une adminiſtration particulière. C'eſt pour ſatisfaire à ſon vœu que nous nous en occupons. — » On vous trompe, monſieur, ce n'eſt point Paris qni fait cette demande impolitique, qui doit choquer les provinces; ce ſont nos adminiſtrateurs qui veulent être ariſtocrates ». --- Faites en ce cas vos repréſentations, & l'on y fera droit. --- « A qui ? voilà la queſtion à laquelle on élude toujours de répondre ».

Une nouvelle voix ſe fait entendre & prétend qu'il faut faire regorger toutes les ſangſues qui nous ont réduit dans l'état de langueur dans lequel nous ſommes, à commencer par M. Necker (*m*) qui ne peut avoir amaſſé une fortune auſſi conſidérable que la ſienne, ſans avoir volé la France, ou les françois. » Il eſt arrivé, dit-il, à peu près comme ces bons enfans de ſon voiſinage, que madame Saint-Aubin & mademoiſelle Renaud copient ſnr le théâtre Italien. Il a commencé par être Commis à 600 livres d'appoinremens (*n*). Or, il eſt impoſſible de récolter douze à quinze millions avec ſi peu de ſémence. Si l'on croit ce qui ſe débite, M. Necker ſera devenu l'ami, le confident, l'aſſocié du déteſtable abbé Terrai, qui abuſant de ſa place, a fait ſuſpendre tout-à-coup le paiement des reſcriptions,

a fait baiſſer, en conſéquence, ces effets, les a fait retirer à grande perte par ſon confident, M. Necker, au moyen des ſix millions qui nous arrivoient de l'emprunt de la Hollande, & a fait payer plein ces mêmes effets par le Tréſor Royal; & dans l'eſpace de trois ans, on a retiré pour plus de cent millions de ces effets ſuſpendus. --- Je n'ai pu m'empêcher de me récrier contre la calomnie. -- » Calomnie, me répond-t-on, hé bien! qu'il rènde compte de ſa fortune, s'il l'à gagnée dans la banque, qu'il produiſe ſes livres. N'a-t-il pas indignement trompé la Compagnie des Indes? vous appellerez ſa manœuvre comme vous le voudrez, moi je l'appelle un vol. Sa fortune & ſon intrigue le placent au Contrôle-Général, (choſe honteuſe pour les François), & vous croyez qu'il n'y a pas volé? Il ſavoit bien qu'il ne pourroit pas gaſpiller autant qu'il le voudroit au moyen des impôts: il fait des emprunts qui préſentent une chance avantageuſe; c'eſt une maiſon de banque dans laquelle il eſt commendataire, à laquelle il confie ſes ſecrets, cette compagnie fait des offres de prendre tout l'emprunt, il ne lui en coûtoit pas un ſol, il ne lui coûtoit qu'un trait de plume. Nos badauts de François courent au piége, ils veulent des actions, & on les leur fait payer quinze & vingt pour cent, au-delà de leur va-

leur. Il eſt certes bien facile de renoncer à ſoixante mille livres d'appointemens, quand au moyen de cette ruſe & de cette exécrable opération, on gagne, ou pour mieux dire, on nous ruine en nous volant trois à quatre millions par an. Et encor croyez-vous qu'on n'ait pas établi des impôts ? Liſez les derniers ouvrages de M. Necker, & vous verrez ce qu'ont produit ſes extenſions d'impôts : que j'établiſſe un nouvel impôt, ou que je gonfle les anciens, cela ne revient-il pas au même? Pourquoi refuſe-t-il de nous rendre ſes comptes en ce moment ? c'eſt qu'il n'a pas eu le tems de les patricoter, pour nous éblouir par la jactance de ſa chienne de moralité. C'eſt encor pour nous voler qu'il a eu le ſecret de faire adopter preſque tout ſon plan de finance inutile & même onéreux aux provinces, peu utile, & même preſque nul pour Paris, mais très-profitable à ſes bons amis & aſſociés les administrateurs de la caiſſe d'eſcompte (*o*). Qu'on lui faſſe f..... rendre compte de ſon adminiſtration. Qu'il nous diſe ſi c'eſt par intérêt, par méchanceté, ou par impéritie qu'il a accumulé ſotiſes ſur ſotiſes, contradictions ſur contradictions pour la convocation des Etats-Généraux. N'étoit-ce pas pour ſe mocquer de tout le monde qu'il égaloit le nombre des députés du tiers-état à celui des deux autres ordres, & que cependant il

vouloit qu'on opinât par ordre. Delà cette ſource de maux, de malheurs & d'horreurs dont nous avons été victimes. Delà la ruine d'un million de familles. Delà ces châteaux incendiés, ces françois maſſacrés; de-là la cherté des ſubſiſtances; delà tous les déſordres (*p*) ». --- Je me ſuis bouché les oreilles pour ne pas en entendre davantage; mes nerfs me faiſoient un mal horrible. Oh! ce n'eſt pas là le plus grand mal, c'eſt quand un homme corrompu comme Mirabeau, refuſant de ſe battre, dit, je ne ſuis point ici pour eſpadronner, mais pour faire des loix à la France, c'eſt quand il donne trente ſols par jour & par tête à des ouvriers pour remplir les tribunes & applaudir à tout ce qu'il dit: c'eſt quand un homme auſſi corrompu que lui a trouvé le ſecret de ſe faire un parti aſſez conſidérable dans l'Aſſemblée nationale pour faire décréter les loix les plus ariſtocratiques, pour me ſervir du terme à la mode; c'eſt quand on voit qu'une douzaine de cerveaux brulés, guidés par un eſprit d'intérêt qu'ils cachent bien mal, accumulent ſur nos têtes la plus grande maſſe de maux poſſibles. Voyons ſi je ſerai prophéte. Je parie qu'avant peu Bailli aura la bibliothéque du roi, que le janſéniſte Fréteau ſera maire de Paris, que Grégoire aura un évêché, ou à peu près, Roëderer ſera zéro, que Necker ſe retirera, & comme il faut un contrôleur-géné-

ral, que Mirabeau ſera pendu. Je parirois bien autre choſe, mais il n'eſt pas encor tems de faire toutes mes prédictions : qu'il ſuffit qu'on ſache que lorſque tout cela ſera arrivé, que l'ordre renaîtra, l'argent reparoîtra, l'agiotage s'évanouira, la religion triomphera, la raiſon nous éclairera, & notre bon roi, notre excellent roi, entouré de miniſtres vertueux, de ſujets fidels, reprendra les rênes d'un empire à la gloire duquel il aura contribué par la ſageſſe la plus conſommée.

Mais je m'apperçois, mon ami, que cette lettre eſt bien longue & ſans doute les notes ne le ſeront guère moins. C'eſt un aſſez gros paquet. Le reſte à l'ordinaire prochain. Je vous embraſſe.

NOTES.

(*a*) Je ne ſuis point l'auteur de la brochure intitulée OUVREZ DONC LES YEUX. Je ſuis auſſi bon citoyen que lui ; j'aime mon roi à coup ſûr autant que lui ; mais je me garderai bien d'outrer la vérité ; je me garderai plus encore de parler de ce que je n'ai ni vu, ni lu, de ce que je ne veux ni voir, ni lire ; & ſur-tout, puiſque c'eſt la probité autant que la vérité qui doit faire écrire, je me garderai bien de ménacer mon libraire de le dénoncer comme diſtributeur de mon ouvrage, parce qu'il n'aura pas voulu outrepaſſer à mon profit les conventions que nous avons faites enſemble : je ne le ferois pas parce que la prudence me diroit que s'il y a du mal à vendre un mauvais ouvrage dont beaucoup de libraires ne connoiſſent pas la force ; il y a encor plus de mal à l'avoir compoſé, & qu'il eſt très-facile de découvrir l'auteur dont on connoît la figure & dont on a le manuſcrit, ou un écrit indicatif.

Je ne ſuis point l'auteur de l'adreſſe aux provinces, car j'aurois ſupprimé les dernieres pages qui déparent cet ouvrage. Ce n'eſt pas que je connoiſſe aucuns de ces meſſieurs dont l'auteur a formé litanies, mais ſi j'avois voulu peindre dans le coſtume analogue au ſujet, j'aurois repréſenté de mauvais citoyens, qui pour leur intérêt particulier boulverſent tout ordre, ou des fanatiques qui n'ont pour mérite qu'un flux oratoire,

toire, ou des ignorans qu'une cabale perfide a placés sur les bancs des législateurs de la nation, ou des êtres doués de talens, mais sans caracteres & qu'on fait aller à tous vent, ou des êtres présomptueux qui ont l'ambition de gouverner l'Etat.... Ah! que j'aime bien mieux ces êtres modestes qui, connoissant toute leur nullité, n'ont connu d'autre moyen de ne la pas rendre dangereuse, que de rester cloués sur le banc, opinant à ce moyen pour le pour & le contre, lorsqu'on recueille les suffrages par assis & levé. Que j'aime bien mieux ces députés plus sages encore, qui pour ne donner aucune voix nuisible aux intérêts de la nation, recoivent avec reconnoissance dix huit livres par jour qu'ils distribuent en loyers, restaurateurs, cafés, théâtres, panthéons, cirques, filles, & chirurgiens (1) préférant cette monotone distribution à l'horreur de contribuer aux malheurs de leurs concitoyens en assistant aux turbulentes séances du manège. (2)

(*b*) On citoit au Palais-Royal trois plans comme les seuls admissibles en ce que dans le besoin pres-

---

(1) On prétend qu'il y a près d'un tiers des députés qui maudissent Christophe Colomb; il n'y en a encore qu'une demi-douzaine qui se soient battus. Le comte de Mirabeau n'est point de ce nombre, à ce qu'on assure.

(2) Il est bien singulier que M. de Saint Florentin ait placé l'Académie Françoise près d'un magasin à foin, & que nos caustiques ministres ayent placé l'Assemblée nationale dans un *manége*. Piron disoit que Louis XVI a transporté sa ménagerie de Versailles, au manège de Paris.

ſant d'avoir recours à un moyen forcé à défaut d'or & d'argent, ils propoſoient des billets dont ils aſſuroient la bonté par des cautions, des terres & des maiſons aſſurées; en ce que ſecondement tout le bénéfice de cette adminiſtration tournoit au profit de l'Etat & non à celui d'une compagnie de finance. On citoit entre autres les baſes d'un négociant de Lion, qui annonçoit un très-beau plan, & le travail d'un magiſtrat lorrain dont le projet ſe préſentant avec une grande ſimplicité, avoit l'avantage de ne faire ſortir de ces billets d'état qu'en proportion du beſoin ſans qu'il fût poſſible de l'outre-paſſer, & qui produiroit à l'Etat plus de cent cinquante millions de revenu par an : un étranger, entendant parler de ces projets, ſourit & dit, nous connoiſſons mieux que vous votre aſſemblée nationale, & ce qui l'a fait mouvoir : ces plans ſont trop beaux pour que ma république puiſſe craindre qu'ils ſoient adoptés. Vous aurez le plan de M. Necker ; ce ne ſera que dans quelques mois que l'on ſentira ſon inſuffiſance & le grand mal qu'il aura fait; on voudra revenir ſur ſes pas, mais on adoptera encore un plan de banquiers qui ne vaudra guères mieux. Et vous ſerez peut-être ruinés de fond en comble, avant que vous ayez des députés qui connoiſſent & voudront faire valoir les bons principes qui ſont une combinaiſon de la politique avec la finance ; que de peines on a pour déraciner vos préjugés opiniâtres! voici une lettre de crédit de M.... N.... d'Amſterdam, je l'aime mieux que cent mille billets noirs de votre caiſſe d'eſcompte : parce que je ſuis dans les grands principes. Mais vous, vous

êtes des enfans en politique comme en finance : trois ou quatre perſonnes avides & adroites ſont les nourrices qui vous bercent ; pendant ce tems des compagnies de finances ſont vos tuteurs, qui gèrent vos biens, ils ne vous en voudront rendre compte qu'à votre majorité ; mais ils prolongeront votre minorité pendant des ſiècles. Votre révolution n'eſt pas faite : elle ne ſe fera que lorſque vous aurez des députés inſtruits : jamais vous ne ferez rien de bon avec des hommes que la brigue & la cabale ont élevés à l'honneur de la légiſlation. On n'a compté que ſept ſages dans la Grèce, & vous voulez en trouver douze cens en France ? Cette gaſconade gâtera votre beſogne.

(*c*) Meſſieurs les députés n'étoient-ils donc députés que de la ville de Paris, ou l'étoient ils auſſi de toutes les provinces de la France ? Quoi ! parce que par une manœuvre adroite dirigée par des perſonnes intéreſſées, on aura fait crier dans le palais royal que tout étoit perdu d'autant que M. Necker étoit parti, ce qui étoit ne pas faire grand honneur à l'aſſemblée nationale ; parce que craignant qu'on ne découvrît tout le miſtère, on aura jetté de la poudre aux yeux du pauvre public ; parce que pour ſoulever le peuple, des factieux auront fait promener dans tout Paris les buſtes du duc d'Orléans, & de M. Necker, ce qui étoit injurieux au roi comme à la nation françoiſe, parce que des émiſſaires auront excités des brigands au brigandage, que ces brigands auront commis les plus grands déſordres ; parce que le véritable peuple de Paris ſe ſera réuni à ces brigands pour ſe garantir de leurs fureurs,

les désarmer, les arrêter ou les disperser, parce que dans ce moment de frayeur les têtes se seront montées & que les parisiens auront donné un exemple que des brigands ont imité en province d'une maniere bien terrible : ce seront là les raisons qui auront forcé l'assemblée nationale à solliciter contre son ame & conscience le rappel de M. Necker : mais qui la forçoit à rédiger le décret honorable pour ce ministre qu'elle a consigné sur ses régistres, dont elle lui a envoyée copie? vous nepensiez donc pas à ce que vous disiez? Et qu'elle foi donner actuellement à toutes vos assertions? croyons plutôt que M. le député prête à l'assemblée nationale une opinion qui n'est que la sienne.

(*d*) Quoi! vous ne connoissez rien aux finances, & vous opnez sur des matieres de finances! Qu'on ne s'imagine pas que ce député de cinq pieds huit pouces soit le seul qui dans la bonne foi soit convenu de son ignorance en fait de finances : j'ai entendu vingt députés faire cet aveu. Et les oracles en finance, de cette assemblée nationale se connoissent-ils en finance? Non sans doute, ou il en raisonnent comme s'ils n'y entendoient rien. M. Dupont, dénigrant tout ce qui contrebalance son opinion, & qui a le mérite bien pitoyable de jetter le ridicule sur les projets bons ou mauvais de personnes dont il devroit respecter le zèle, M. Dupont, qu'est-il? Un économiste qui donne dans tous les excès systematiques de cette secte dangereuse par son entêtement plus que par ses demi-connoissances. M. de la Borde, qu'est-il? lisez son plan & jugez le : de même que feu M. son très-cher pere, son très-

grand intérêt particulier eſt le génie qui a dicté les projets d'état (1) Le marquis de Monteſquiou a le défaut des demi-ſavants qui reſſemblent au génie de la fable ; ce marquis s'eſt paré des plumes de M. de la Borde. Devoit-il être de moitié dans le gain ?

M. Anſon connoît les principes, mais par état il y réſiſte. Eſt-ce une tache originelle que la raiſon ne puiſſe effacer dans l'ame d'un financier. M. Necker lui-même qu'eſt-il ? le banquier le plus routinier, le teneur de livres le plus entêté.

Les queſtions de finance d'Etat tiennent à bien d'autres principes ; elles ſont liées aux loix nationales, au génie agricole, à la raiſon du commerce, à l'activité de l'induſtrie, au droit des gens, à la politique des nations. Le hollandois, & l'anglois (celui-ci un peu moins) connoiſſent cette combinaiſon vaſte & profonde, cet enchaînement de toutes les parties de l'univers : mais à Genève, comme à Saint Marin, comme à Conſtantinople, comme à Paris on n'eſt pas même à l'a.b.c. de cette ſcience : on n'y a que des petites idées mercantilles. C'eſt l'intérêt particulier qui commande. Retenez bien cette leçon : *tant que vous ne ſentirez pas que vous n'avez pas beſoin d'or ou d'argent & conſéquemment de l'Eſpagne & du Portugal pour faire de la monnoie*,

(1) En 1767, M. Laborde pere propoſa une caiſſe d'eſcompte qui devoit être fort utile au commerce, mais qui ne le fut qu'à lui en ce qu'à ce moyen il ſe procura le rembourſement des effets royaux dont il étoit embarraſſé, très-embarraſſé. Mais débarraſſé, la caiſſe d'eſcompte diſparut.

vous ramperez dans la fange de l'ignorance, vous serez sous le joug des puissances assez adroites pour attirer à elles ces deux metaux.

Francklin & ses camarades en savoient plus que vous là-dessus ; mais ils n'étoient qu'à l'aurore de la science ; ils n'avoient pas saisi toutes les combinaisons ; car ils ont fait ce qu'il n'étoit pas encore tems de faire ; & ils ne l'ont pas fait comme ils devoient le faire.

(*e*) Ce que vous pouviez faire de mieux, M. le député, c'étoit d'annoncer à vos commettans cette ignorance dont vous convenez devant nous ; les engager à faire un choix de personnes plus éclairées, & renoncer ainsi très-noblement, très-glorieusement à l'honorable mais pénible fonction de régénérateur. *Régénérateur !* Dieu, quelle régénération ! celle d'un peuple dont les représentans forceroient les cordonniers à faire des perruques, les perruquiers à devenir architectes, les danseurs à s'élever au ministère de la guerre ; le général d'armée à faire des petits pâtés, le porte-faix à porter la simarre, le magistrat à décroter les souliers ; celle d'un peuple dont les représentans brisent tous les ressorts de l'émulation, anéantissent toutes les loix de la subordination, desséchent toutes les ressources de la prospérité, détruisent les droits sacrés de la propriété, corronpent la foi du serment, brisent les plus saints engagemens. La régénération d'u peuple dont les représentans substituent la licenc à la liberté, renversent toutes les loix, abroger tous principes, bouleversent tout sans s'inquiéte de quelle maniere ils reédifieront ; des représer tans qui posant en principe que le gouvernemer :

françois eſt monarchique, qui jurent de ſoutenir cette monarchie, & qui établiſſent un gouvernement monarchidémocratique ; des repréſentans qui parlent du reſpect dû à leur roi, & lorſqu'on veut ſavoir ce que c'eſt qu'un roi, lorſqu'on conſulte la bible, ce livre ſacré de notre religion, on ne retrouve plus dans un deſcendant du bon Henri, les caractères de loyauté qu'on trouve dans Saül, dans Salomon, dans David, je parle de la bible, & je vois le ſourire de l'impiété qui cherche à vouer ma comparaiſon au ridicule. Riez, riez athées, mais ſachez qu'en dépit de vous la religion s'élevera triomphante ſur les ruines de votre édifice d'argile. Les françois n'abandonnerent pas la religion de leurs peres. Cette religion ne conſiſte pas (je le ſais) dans ces biens temporels ! Mais ces biens temporels ont été donnés aux autels ; tremble Treillard, tes ſarcaſmes ont armé contre toi la vengeance céleſte ; ton ironie contre les miniſtres du dieu des François avoit pour but d'affoiblir les ſentimens religieux : mais le dieu des armées eſt plus fort que toi. O vous tous qui avez touché à l'arche avec des mains profanes & des intentions méchantes, tremblez le jour de la juſtice n'eſt pas éloigné. Vous croyez, ſans doute, que je ſuis prêtre, vous vous trompez. Je n'ai pas même de parens qui aient des bénéfices. Ne croyez pas non plus que je ſois un dévot, encore moins un fanatique ; ma foi eſt ſimple & pure. Je blâme, comme beaucoup d'autres, cette accumulation de richesses ſur une même tête ; ce luxe indécent de beaucoup d'eccléſiaſtiques, la morgue & la hauteur épiſcopale de certains

prélats ; l'inutilité des commandes, la multiplicité des maisons religieuses lorsqu'elles sont le réduit de la paresse, de la molesse, de l'oisiveté. Mais le droit de rompre des vœux, des engagemens sacrés qui vous l'a donné? Mais le droit de vous emparer des biens de l'église, qui vous l'a donné? Forcez le clergé à accquitter ses dettes; veillez à ce que les biens du clergé soient bien entretenus; veillez à sa sage répartition; forcez le clergé à subvenir aux besoins de l'état; ses possessions, comme celles de tous les François, doivent le subside pour la protection.

Oh! mes concitoyens, ouvrez les yeux, & contristez vous! On attaque la religion dans son principe comme dans son lustre; dans son principe, pour plaire à nos prétendus esprits forts; dans ce qui tend à la faire paroître plus majestueuse aux yeux du peuple, afin de l'habituer à la regarder avec moins d'étonnement, & ensuite moins de vénération. Oh! mes concitoyens, ouvrez les yeux, & contristez-vous: on attaque la royauté dans ses attributs & dans sa pompe! Dans ses attributs, afin de s'en arroger les prérogatives: dans sa pompe afin d'habituer le peuple à avoir moins de vénération & d'amour pour son Roi. Votre Roi est libre, dit-on, & il ne peut pas aller voir son frere au Luxembourg, sans que malgré lui on ne double la garde du Louvre. Il est libre! & il ne peut pas prendre le délassement de la chasse; & il ne peut pas faire revenir ses fidèles gardes du corps. Il est libre! Et lorsqu'il a voulu faire un usage momentané du *veto suspensif* qu'on lui a laissé; vos représentans ont murmuré, & tout-à-coup trente mille hommes

avec des canons font accourus à la grille de Verfailles, & votre Roi a été forcé à foufcrire aux décrets dont-il eût defiré de voir fufpendre l'action. Oh! les monftres qui ont fomenté cette infurrection du plus doux des peuples, des plus benins citadins contre le meilleur des Rois; ces monftres feront découverts, & le fupplice le plus cruel ne punira pas affez fortement, le parricide dont ils font coupables. Le foupçon vous montre au doigt hommes vicieux, mais la juftice divine vous marquera fur le front, afin que la juftice des hommes ne fe trompe pas.

Oh! mes concitoyens, ouvrez les yeux & contriftez vous: on attaque votre conftitution jufques dans l'échelle des rangs, jufques dans la gradation des dignités. Parce que quelques nobles ont abufé de leur naiffance, de leur fortune, de leurs dignités, on a voulu anéantir tout l'ordre de la nobleffe, comme s'il étoit poffible que ce qui eft ne foit pas. Defrieux fera toujours Defrieux, comme Mirabeau fera toujours l'excrément de la nature, parce qu'il eft le cloaque de tous les vices. Vous croyez fans doute que je fuis gentilhomme? Vous vous trompés. Si je fuis noble c'eft par mes fentimens, par mon amour pour mon Roi, & pour ma patrie & je m'en glorifie; mais j'ai été engendré dans la roture, je fuis né dans la roture, & loin d'en être humilié je m'eftime autant que le noble qui remplit les devoirs defon état, & plus que ces indignes gentilshommes dont les fentimens vils font rougir pour les goûts de leurs meres, ou craindre pour la mauvaife foides nourrices.

Je refpecte le noble qui marche glorieufement

ſur les traces de ſes ancêtres ; parceque je ſais que ces généreux chevaliers rempliſſant rigoureuſement les devoirs de chevalerie étoient les défenſeurs de la religion, de la patrie, de leurs Rois, les protecteurs les plus ardens des veuves des orphelins, des pauvres, des opprimés. Voilà le ferment que proferoit celui qui vouloit être reçu chevalier : & voilà l'ordre que dans ſon délire veut détruire la jalouſe fureur des démagogues. Si Mirabeau, le marchand de toile, eût vécu du temps de Bayard, on l'eut attaché ſur une haquenée, la tête tournée vers la queue qu'il auroit tenue en main en guiſe de bride : ſon écu eut été briſé en pièce ! Sa lance, ſon épée.... Mais il n'eut jamais eu d'écu, de lance, n d'épée, jamais l'éperon doré n'eut orné ſes bottes un chapeau verd lui eut ſervi de caſque. Oh mes concitoyens, ouvrez les yeux & contriſte vous. On veut détruire votre magiſtrature, ſou prétexte que les parlemens ont de tout temp été les plus grands ennemis de la France. Impoſture inſigne ! Déchirez donc mille pages de vos annales qui donnent le démenti le plus formel à des ignorans qui ne connoiſſent pas plus les loix que la finance, pas plus l'hiſtoire de france que l'hiſtoire des mœurs.

On reproche aux parlemens quelques arrêts dont on deſſine l'injuſtice avec le crayon d'un haine imbécille. Mais les juges que vous ètablire à leur place (car enfin il faut des juges) ce juges feront-ils des Dieux ? Ces parlemens dir on, ne veulent ſe compoſer que de nobles. C'e un abus · corrigez les abus ; que le mérite q eſt une ſouche de nobleſſe puiſſe s'aſſeoir à côt du noble ; donnons la main à de nouveau

l'Hôpital, & élevons les aux plus hautes dignités de la magiſtrature.

Oh! mes concitoyens, contriſtez-vous.

(*f*) *Les affaires n'en ont été que mieux!* M. le député vous étiez aveugle, ou vous n'y vouliez pas voir alors; l'état a tellement été au moment de ſa perte qu'on n'a trouvé d'autre reſſource que de ſatisfaire au cri général qui demandoit le renvoi des auteurs de nos troubles, & l'archevêque de Sens a été renvoyé, & le garde des ſceaux, Lamoignon, a été chaſſé; & d'un bout du royaume à l'autre on a allumé des feux de joie; on brûloit Brienne & Lamoignon en effigie, le premier à cauſe du déſordre des finances, le ſecond à cauſe de ſa cour plénière & de ſes grand-bailliages; on a été forcé de révoquer les édits déſaſtreux qui avoient interrompu le cours de la juſtice. *Les affaires n'en ont été que mieux!* M. le député, vous n'aviez certes pas de procès, vous n'êtes pas marchand; mais demandez-le à deux millions de malheureux plaideurs, le tort que leur a fait la ſuſpenſion de la juſtice. Demandez au commerce l'état des banqueroutes de cette fatale année.

Oh! mes concitoyens, contriſtez-vous. Voilà comme vos députés ſont inſtruits; car je me garde de ſuſpecter leur bonne foi.

Oh! mes concitoyens, contriſtez-vous; car certainement ce député n'étoit pas arrivé fortuitement au *café de foi* où il n'a pris ni café ni glaces, ni limonades: il s'eſt emparé de la parole, pour vous faire approuver l'imbécille décret de finance; & il préoccupe de ce qu'on projette contre la magiſtrature. Il en parle avec les termes les

plus méprisans. Mais celui qui croit tenir dans ses mains le pouvoir législatif, n'est-il pas bien étourdi ou bien méprisable s'il détruit, par ses imprudens discours, le respect & la soumission qu'on doit au pouvoir exécutif sans lequel le pouvoir législatif est nul ?

(*g*) *Que feront cent mille nobles contre vingt-cinq millions d'hommes* ? Ce que fait la justice contre l'injustice. La justice a pour elle la force ; l'injustice n'est que foiblesse. Un général habile & confiant dans la bravoure de sa troupe, attaque avec dix mille hommes, cent mille, & la victoire couronne son habileté. Mais ce ne sera pas avec des armes meurtrières que les nobles attaqueront leurs freres du tiers état ; ce sera avec les armes de la raison ; l'erreur la tient enchaînée pour un moment ; elle brisera ses fers, & on rougira du délire du moment. O ! ma patrie, que je voudrois qu'il fût possible d'arracher une année de ta chronique.

(*h*) Voyez si je suis juste ; je dis qu'on a eu tort d'envoyer au prince de Lambesc son traitement ; non, que je le dise coupable ; je n'ai pas été témoins du crime dont la rumeur publique ou peut être la frayeur l'accuse, je ne puis donc le juger que d'après un arrêt. Mais il est décrété, & dans ce cas, il y a plus qu'un simple soupçon. Je ne le connois pas, je désire qu'il soit innocent parce que l'idée d'un crime attroce est révoltante ; & que la naissance, l'éducation du coupable ajoute selon moi à la gravité du crime.

(*i*) Si le fait du paiement des rentes des deux années 88 & 89, à une maison de banque de Genève est vrai, il me sera impossible de ne

pas voir avec douleur un abus d'autorité insigne. Mais plus le cas est grave & attaque la moralité du premier ministre des finances, plus je dois le révoquer en doute ; il me faut des preuves plus claires que le jour pour inculper M. Necker d'un crime de lèze-françois. Ce seroit l'abus de confiance le plus insigne..... Je m'arrête, je ne résisterois pas aux mouvemens que m'inspire l'indignation contre une calomnie de cette gravité.

(*k*) L'habit maron ne sait pas que les revenus de la ville sont excessivement diminués ; il calcule d'après ce qu'il a su qu'on percevoit il y a deux ans ; mais il y a cent cinquante mille personnes qui ont quitté Paris, & ce sont les personnes les plus riches. Si l'homme à l'habit maron alloit chez les bouchers, ils lui diroient que telle maison à laquelle ils vendoient trente livres de viande par jour, n'en achette plus que trois à quatre, & les autres à proportion ; si ce cher homme alloit chez les marchands, ils lui diroient qu'ils ne font plus venir de marchandises parce qu'ils ne vendent rien ; tout est au moins dans cette proportion. Quatre cents bœufs de moins par semaine.

(*l*) Je ne sais pourquoi on se plaint tant des districts, & tout le monde s'en plaint ; un homme honnête n'ose plus s'y présenter ; il y a là un vice radical qu'il faudroit extirper. Le vice ne seroit-il pas la chose même.

(*m*) Tandis qu'on se permettoit les propos les moins ménagés contre M. Necker au café de foi, on dit que la troupe des agioteurs ordinaires applaudissoit au *caveau* au décret de finance de l'assemblée nationale & a la protecjon dont les honoroit le ministre des finances.

C'eſt ainſi que la joie des uns fait la triſteſſe des autres. Cependant les actions ne s'élèvent point à la bourſe, le commerce ne prend pas de confiance, & l'inquiétude eſt dans le cœur de tous ceux que la nation ne paie pas à dix-huit livres par jour. C'eſt preſque le ſeul argent qui circule.

(*n*) Qu'importe qu'on ait commencé avec rien ! Une grande fortune dans ce cas peut auſſi bien être le fruit de l'intelligence ou la chance du bonheur, que l'effet du crime.

(*o*) Il eſt conſtant que le décret de l'Aſſemblée nationale eſt bien déſaſtreux. Le plan de banque eſt déteſtable ; la vente des biens du clergé eſt une abſurdité. Quelle ſera la perſonne aſſez étourdie pour faire une ſemblable acquiſition ? Et s'il y a des êtres aſſez imprudens pour haſarder, ils calculeront les chances du haſard, & acheteront au plus vil prix. O ! imprévoyans légiſlateurs, vous ne portez vos regards ni ſur le paſſé, ni ſur l'avenir ; ni ſur la maſſe des forces, ni ſur l'ébranlement des ſiècles, on a eu raiſon de dire que les biens de l'égliſe ſont une éponge ſacrée dont on peut exprimer un beaume ſalutaire pour les playes de l'état.

(*p*) Toujours de l'excès chez tous. Les communes déclament ridiculement contre la nobleſſe & le clergé. Ceux-ci ſe livrent à une récrimination également impardonnable. Tant que nous ne prendrons pas le *mezzo terminé*, le bien ne ſe fera point : mais lorſque nous verrons le tiers-état las des maux qu'il s'eſt fait par des prétentions outrées ; alors la nobleſſe & le clergé ſe reprocheront véritablement & de bonne foi. Or, voici le véritable point de ralliement. Égalité dans

la contribution des impôts ; égalité de droits pour parvenir aux bénéfices, charges & dignité ; égalité dans la punition des crimes : ne ſortons point de ces principes & ſoyons freres , aimons nous en freres , ſecourons nous comme freres. Le pauvre à beſoin du riche, le foible à beſoin du fort ; ſi le cordonnier fait des bottes au général, le général défend la maiſon du cordonnier.